

## Réunion du Comité Directeur – 25 juin 2011 – St Just St Rambert

---

Présents : François TROTTEY – Olivier DEVILLE – Franck MIALON – Serge VIER – Christian JOLY - Luc LICATA-MESSANA Invité : Olivier MAESTRACCI - Excusés : Gérard BOURNEZ - Jean-François DESSASSIS

---

### 1. TOP LOIRE (ex-TOP 20) 2011-2012

#### Nom du championnat

Suite aux résultats des sondages effectués, le TOP 20 a été rebaptisé TOP LOIRE.

#### Cadence

Suite aux résultats des sondages effectués, la cadence actuelle a été conservée. La cadence de jeu est de 40 coups en 1h30 plus 30 secondes par coup, puis 30 minutes plus 30 secondes par coup pour terminer la partie.

#### Homologation FIDE

Suite aux résultats des sondages effectués, le TOP LOIRE sera homologué FIDE.

#### Nombre de rondes

Bien que les sondages souhaitent 9 rondes, le Comité Directeur a décidé de se laisser une saison supplémentaire de réflexion et d'interroger plus précisément les futurs joueurs du TOP LOIRE 2011-2012 à l'issue de cette saison. Notons que pour cette saison 2011-2012, le calendrier a été très difficile à établir avec 7 rondes. Le TOP LOIRE cette saison se terminant fin mai 2012 (voir plus loin).

#### Attribution des Clubs organisateurs (TOP LOIRE uniquement)

Ce point sera officialisé dans le règlement du tournoi. Le principe de base est qu'un club peut organiser une ronde du moment qu'au moins un de ses joueurs participe au tournoi. Du fait que la liste des joueurs n'est pas encore connue, un calendrier provisoire des rondes, avec détermination provisoire des clubs organisateurs, a été établi en supposant que chaque club engage au moins un joueur. Le club de Chazelles-sur-Lyon n'ayant jamais engagé de joueur par le passé, n'a pas été pris en compte. Celui-ci devra mentionner au Comité Loire Echecs s'il décide de présenter des joueurs pour la saison prochaine. Aussi, si en cours de saison, il s'avère qu'un club ne présente aucun joueur, le club organisateur pré sélectionné dans le calendrier provisoire verra alors sa sélection supprimée.

#### Qualification

Les règles sont inchangées (à savoir notamment l'article 3 du règlement du TOP 20) à l'exception du fait que le nombre de joueur n'est plus limité à 20. Le Comité Loire Echecs est souverain de sa décision quant au nombre final de joueurs.

### Caution

La saison dernière, un joueur du TOP 20 qui n'avait pas payé sa caution a quitté le tournoi en cours de saison. Le Comité Directeur a donc décidé de raffermir sa position par respect des autres joueurs. Pour être apparié, tout joueur devra acquitter sa caution à la première ronde. Etant donné que le règlement permet que la première ronde soit effectuée au plus tard 8 jours après la date officielle de cette ronde (article 6 du règlement du TOP 20), il sera toléré que cette caution soit envoyée par la Poste le lundi suivant la date de la première ronde, le cachet de la Poste faisant foi. A défaut, tout joueur ne respectant pas cette règle ne sera plus apparié à partir de la deuxième ronde et sera exclu du tournoi pour la saison. Attention aux « têtes en l'air » !

## **2. OPEN 2011-2012**

Suite aux résultats des sondages, l'open restera à 10 rondes, à la même cadence, avec groupement deux par deux des rondes pour chaque date programmée. La seule différence est que, pour plus de convivialité, les deux dernières rondes de l'Open se termineront en même temps que la 7<sup>e</sup> ronde du TOP LOIRE 2011-2012.

## **3. CALENDRIER DE LA SAISON 2011-2012**

Le calendrier a été établi provisoirement. Il a été demandé à Olivier MAESTRACCI de consulter les organisateurs du TROPHECHECS afin de positionner rapidement leurs dates en tenant compte autant que possible des dates du calendrier proposé, et ce, afin de laisser la possibilité des joueurs de la Loire de participer à cette organisation intéressante. Le calendrier provisoire sera mis en ligne sur le site Web du Comité Loire Echecs. Tout joueur est sollicité pour le consulter et de prendre note des dates dans leurs agendas respectifs. Il sera ajouté une ou deux dates de formation par le Comité Loire Echecs ultérieurement et rapidement.

## **4. REPONSE A LA REQUETE FORMULEE PAR PATRICK CARROT**

Le Comité Directeur a également décidé de publier le courrier du 19 mai 2011 de la Conférence des Conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français, en réponse à une requête formulée par Patrick CARROT au nom du Cercle d'Echecs du Roannais. La publication de ce courrier a été autorisée par la Conférence des Conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français et la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Etabli à Saint Just Saint Rambert,  
Le 25 juin 2011  
Fin du compte rendu